

ASSEMBLEE GENERALE

17 JANVIER 2020

❖ Bilan moral :

- Voir rapport moral du président joint, validé à l'unanimité par l'assemblée.

❖ Bilan Financier :

L'association a débuté l'année avec un solde de 5277,61 €.

Le montant des adhésions s'élève à 390 euros, pour un total de 39 personnes membres.

Bilan par activité :

- La soirée « mexicaine » : 374.75 €
- Journée communautaire : 372.35 €
- Le Vide grenier : 1143.74 €
- Inter-village : 485.34 €
- Halloween : 22.76 €
- Beaujolais : 167.93 €

Dépenses 2019 :

- Plats gastro, bouteilles de gaz : 129.72 €
- Polos Yssac en Fête : 132.72 €
- Dépenses diverses : 50 €
- Frais bancaires + intérêts : 12 €
- Assurances SMACL : 116.66 €
- Don pour l'école fait fin Décembre 2018 : 250 €

L'association possède une comptabilité saine avec un solde de 7837.91 €.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

❖ Présentation des festivités 2020 :

Les membres du bureau ont décidé de programmer les festivités suivantes :

- Vide grenier : 31 Mai
- Inter-village : 4 juillet
- Halloween : 31 octobre à confirmer
- Soirée Beaujolais : 22 Novembre à confirmer

L'inter-village se déroulera cette année sur notre commune, dans le parc juxtaposant la salle polyvalente et sur la place Guillaume Douarre. Comme pour le vide grenier, l'association aura besoin de toutes les forces vives.

Un débat a eu lieu quant à l'organisation des soirées Halloween et Beaujolais.

❖ Réélection des membres du bureau :

Le président informe l'assemblée que Pascale Redon quitte son poste de vice-présidente ; celui-ci est attribué à Amandine Guichette-Debord, qui est remplacée à son tour par Céline Pésin, au poste de vice-secrétaire. L'assemblée valide à l'unanimité.

Le président informe l'assemblée que Maire-Claire Mousset souhaite arrêter son activité au sein du bureau.

Pour résumer, avec validation à l'unanimité de l'assemblée:

- Président : Mr FAURE Guillaume
- Vice-présidente : GUICHETTE DEBORD Amandine
- Trésorier : Mr RELHIE Jean Jacques
- Vice-trésorier : Mme JARZAGUET Régine
- Secrétaire : Mme SEMBEL Martine
- Vice-secrétaire : Mme PESIN Céline
- Autre membre du bureau : Mr GRANDIN Guillaume

Comme il l'avait été proposé dans l'invitation à l'AG, le bureau souhaite recruter et s'agrandir. Malheureusement, personne pour le moment ne s'est manifesté.

Le président informe l'assemblée, qu'il quittera ses fonctions en 2021. Mr RELHIE et Mme GUICHETTE-DEBORD en feront de même. Il est donc expliqué que si personne n'intègre le bureau dans l'année, l'association est en péril.

❖ Cotisations :

Un appel aux cotisations est lancé ; celle-ci restera à un montant identique à celui de l'an passé, à savoir 10 euros par personne.

Les cotisations sont à transmettre à Mr Relhié, en précisant une adresse mail et un numéro de téléphone afin de permettre la diffusion des informations relatives à la vie de l'association.

❖ Questions diverses :

Le Président aborde le sujet des investissements et projets pour l'année 2020 et ouvre le débat avec l'assemblée sur d'éventuelles idées.

Voici ce qui a été proposé :

- Investir dans une friteuse ou participer à l'achat d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente, avec la commune.
- Visiter le centre de Street-art City à Lurcy-Lévis.
- Visiter le musée des Musiques Populaires à Montluçon.
- Visiter le zoo d'Ardes sur Couze.
- Organiser une soirée Théâtre.

Les membres du bureau vont étudier les différentes propositions et tiendront informés les adhérents.

Le président informe que l'association donnera un coup de pouce financier supplémentaire à l'école primaire d'Yssac la Tourette, pour la réalisation du projet de la fresque sur les murs d'enceintes.